

N/REF : 25/08/2025 9H27 C:264791 I:36545
V/REF : BC2025/25TRAVAU04310
V/Appel du Lundi 25/08/2025 a 9H27

**CCAS DE LA VILLE DE GRENOBLE
SERVICE FINANCES
47 AVENUE MARCELIN BERTHELOT
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : CRECHE POM FLORE
29 RUE DES ARTS ET METIERS
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 12 Décembre 2025

Référence Marché: 24A0465-Lot3 Secteur 1/5
LOCALISATION : CRECHE POM FLORE - 29 RUE DES ARTS ET METIERS GRENOBLE
MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR ALIMENTATION CUIVRE TETE D'EPINGLE
FAIRE SOUDURE
Donneur d'ordre : M. S EBELE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 25/08/2025 A 08H30:
INTERVENTION DEPUIS LA CRECHE POM FLORE
REALISATION D'UNE BRASURE SUR UNE FUITE AU NIVEAU DU TUBE EN
CUIVRE QUI AVAIT ETE CINTRE
CONTROLE BON ETANCHEITE - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	FR09-Ffait réparation fuite s/canal.plom	1	250,00	250,00

FACTURE N° 5120237

TOTAL H.T.	250,00
T.V.A. a 20,00%	50,00
TOTAL T.T.C.En EURO	300,00

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN